

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire

**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés; sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.

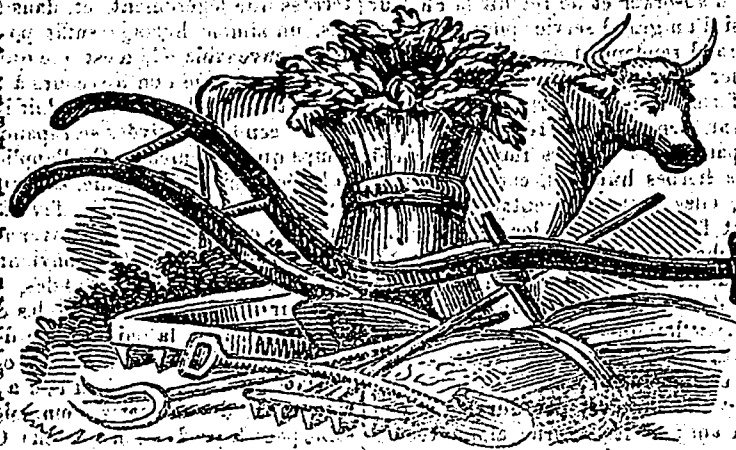
Rédaction

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées:

**FIRMIN H. PROULX**

ANNONCES: 1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, 5 cts; 3e et suivantes, 3 cts par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales. Qu'ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

- Causerie agricole :** Les cendres de bois utilisées comme engrais. — Les cendres lessivées.
- Revue de la Semaine :** Situation religieuse de l'Angleterre; — Coup-d'œil sur les progrès que le catholicisme a fait dans ce royaume depuis quarante ans. — Zèle de l'admirable Georges Spencer (le Père Ignace), passionné pour la conversion de l'Angleterre au catholicisme. — Les écoles du Nouveau-Brunswick.
- Sujets divers :** Conditions requises pour être électeur. — Du renouvellement des hypothèques dans le comté de Nicolet. — Compagnie de viandes et produits canadiens. — Destruction des animaux nuisibles à l'agriculture. — Frais de port sur les journaux agricoles.
- Petite chronique :** Aide aux miliciens de 1812; conditions à remplir pour l'obtenir.
- Recettes :** Corps étrangers arrêtés dans la gorge des bêtes à cornes. — Hydropisie de poitrine chez les bêtes à cornes. — Tabac Latakia et Connecticut à vendre au Bureau de la Gazette des Campagnes.

## CAUSERIE AGRICOLE

### CENDRES DE BOIS UTILISÉES COMME ENGRAIS.

Les cendres de bois doivent naturellement renfermer des principes fort utiles à la végétation, car les éléments qui entrent dans leur constitution ont déjà fait partie de l'organisation végétale. On y rencontre des carbonates de potasse, de soude, de chaux et de magnésie, des sulfates, des phosphates, des silicates alcalins et terreux, ainsi que de la silice.

Les éléments constitutifs des cendres de bois sont les uns solubles, les autres insolubles. Au nombre de ces derniers figurent les carbonates et les phosphates de chaux et de magnésie, à l'état caustique, la silice, etc., etc. Les matières solubles sont des sels à base de potasse et de soude.

Dans les cendres, la prédominance appartient en général aux sels calcaires: le carbonate, à lui seul, forme souvent la moitié de leur poids. Les phosphates terreux s'y rencontrent en proportions moins élevées, mais elles contiennent parfois de 15 à 20 par cent. Du reste, la constitution des cendres est extrêmement variable, car elle dépend de l'espèce de plantes dont elles dérivent et de la nature du sol sur lequel les végétaux ont cru. Il en est qui sont très riches en alcalis, en d'autres, celles du charbon, qui renferment 0,50 de potasse.

Quoi qu'il en soit, il est certain que dans les cendres employées comme engrais, les matières calcaires jouent un grand rôle. L'expérience a depuis longtemps démontré leur utilité dans les sols dépourvus de chaux, et elles exercent, en outre, sur le terrain qui les reçoit, une action mécanique des plus marquées: appliquées aux terres fortes, elles concourent à leur ameublissement, tandis qu'elles donnent plus de consistance aux terres légères. Leur emploi est fort avantageux dans les sols tourbeux, chargés de débris organiques, dans les défrichements, et dans les terrains qui recèlent des principes acides dont elles opèrent la neutralisation.

Ce n'est pas aux terres habituellement sèches que les cendres sont les plus profitables; elles conviennent surtout aux terres argileuses, à celles qui retiennent une certaine dose d'humidité, ou tout au moins sont dénuées de fraîcheur. Toutefois, on ne peut pas en espérer des effets favorables dans les sols où l'humidité est en excès; il faut donc, en pareil cas, avoir soin de préalablement assainir le terrain avant de lui confier les cendres, sinon l'opération n'aurait aucun succès.

Les cendres sont surtout très profitables aux légumineuses, aux plantes oléagineuses, au sarrasin, aux céréales: appliquées à ces dernières, elles paraissent principalement influer sur la production du grain dont elles augmentent les qualités. Elles ont également un excellent engrais pour les prairies naturelles, et lorsque celles-ci sont

1650 Mr F. Rougeault  
Pointe-à-Chêne

infestées de laïches, de joncs, de mousses, etc., on peut les faire disparaître par l'emploi réitéré des cendres, et, au bout d'un certain temps, on voit ces herbes de mauvaise nature, remplacées par de petits trèfles et d'autres plantes de bonne qualité.

Si l'on répand des cendres sur les pois semés de bonne heure, elles ont l'effet d'en avancer la croissance, parce qu'elles ont la propriété d'absorber et de retenir la chaleur du soleil; elles sont aussi d'un grand service pour les navets en produisant un plus grand rendement dans la récolte que ne peut le faire le fumier décomposé. On se sert aussi de cendres pour arrêter la fermentation trop rapide du fumier de couches-chaudes, et par là pouvoir en régler la chaleur.

On doit éviter de répandre les cendres immédiatement après la pluie ou sur les herbes humides, car, en restant adhérentes aux feuilles, elles peuvent en entamer leur tissu. Ce danger est surtout fort à craindre lorsque l'on fait usage de cendres très-riche en alcalis (soude et potasse).

On emploie ordinairement les cendres à raison de 1½ minot par arpent. Ces doses sont fort avantageusement augmentées dans les terres humides et sous les climats brumeux. En Angleterre, suivant Sinclair, on en donne, au printemps, jusqu'à 3 minots par arpent.

L'effet des cendres à petite dose est peu durable et peu sensible au bout de deux ans; on les alterne alors avec du fécior, parce qu'elles sont encore plus profitables au sol si on ne les emploie que tous les quatre ans, car l'union du fumier et des cendres double réciproquement leur action, et ce mélange augmente beaucoup la fécondité du sol.

Parmi les cendres de bois proprement dites, les plus estimées sont celles d'orme, de hêtre, de chêne, de frêne. Les moins bonnes sont celles de tremble, d'aune, d'épinette et de sapin. Parmi les plantes herbacées, les tiges de tabac, de pavot, de fougère, de topinambour, de blé-d'inde et de fèves, sont celles qui fournissent les meilleures cendres.

#### CENDRES LESSIVÉES.

Les cendres lessivées sont d'un emploi beaucoup plus fréquent en agriculture que les cendres de bois neuves dont l'industrie s'empare pour différents usages; circonstance qui, en élevant leur prix, rend leur acquisition onéreuse pour le cultivateur. Celles-là sont livrées à nos campagnes par les savonneries, les blanchisseries, les fabriques de salpêtre. Les traitements auxquels elles ont été soumises les ont, en grande partie, dépouillées des sels solubles, mais elles n'en sont cependant pas complètement épuisées.

L'application des cendres vives réclame certaines précautions, car elles peuvent brûler les organes foliacés; la cendre lessivée, ne reformant plus qu'une faible proportion de sels alcalins, n'expose pas au même danger. Outre les silicates de potasse et de soude, on retrouve naturellement dans les cendres lessivées toutes les matières insolubles, les phosphates et les carbonates terreux; celles qui proviennent des savonneries contiennent, en outre, une quantité de chaux assez forte, ajoutée pendant la fabrication pour donner de la causticité aux lessives.

Les cendres lessivées se montrent surtout efficaces dans les terres argileuses, elles sont moins profitables aux terres légères, à moins que celles-ci ne soient riches en débris organiques. On peut les associer avantageusement aux enfouissements verts. Elles produisent de très-bons effets dans les sols humides, sauf dans les années pluvieuses. Il importe toutefois de ne pas en faire usage dans les terrains où les eaux sont stagnantes, car elles y restent sans action.

Si l'on excepte l'hiver, les cendres peuvent être répandues dans les différentes saisons de l'année. Elles doivent être employées bien séchées, et quand on ne les utilise pas au moment de leur acquisition, il importe de les conserver dans un endroit où elles soient à l'abri de l'humidité. Il faut veiller à ce que leur répartition à la surface du sol se fasse aussi uniformément que possible. Elles ne doivent être enterrées que légèrement, et, dans le plus grand nombre des cas, un simple hersage suffit pour les plonger à une profondeur convenable. Ce n'est que quand on fait usage de doses très-élevées que l'on a recours à la charrue pour les recouvrir, et encore le labour ne doit-il être que superficiel.

Les cendres lessivées se répandent quelquefois en même temps que la semence. On l'applique aussi aux récoltes déjà levées, soit en automne, soit au printemps. La pluie, arrivant après son épandage, favorise son action, et une sécheresse opiniâtre peut entraver ses effets.

Les cendres lessivées conviennent à toutes les récoltes, aux légumineuses, aux céréales, aux plantes oléagineuses, etc. Sur les terrains cendrés, les céréales sont moins exposées à la verse; la paille gagne de la consistance et acquiert assez de rigidité pour soutenir son épi sans fléchir.

Dans les montagnes, où l'on a à lutter contre un climat rigoureux, dit Schwertz, l'emploi de la cendre est indispensable pour la production du trèfle. Quelque bien qu'ait été fumé le seigle, si on ne le cendre pas, il ne vaut pas la peine de semer ensuite de l'orge et encore moins du trèfle. L'action de ce précieux engrais est telle, qu'au sommet du Scharfenberg, haute montagne en Westphalie, le trèfle peut encore être pâturé en automne, après avoir donné deux bonnes coupes dans l'année. Même dans la seconde année, le trèfle y donne encore souvent deux coupes.

Répandue sur les prairies, la cendre lessivée y produit des effets fort remarquables: elle améliore la qualité de l'herbe et augmente les produits.

On emploie ordinairement les cendres à la dose de deux à trois minots par arpent, et le sol s'enrichit pendant deux ans. Cette quantité peut être trop élevée pour les terres légères, mais on l'accroîtra avec avantage dans les terres fortes et humides.

Les cendres, appliquées avec discernement, influent sans doute d'une manière fort heureuse sur les récoltes; mais elles ne peuvent pas, à elles seules, maintenir l'équilibre de fécondité d'une exploitation: l'expérience a fréquemment démontré que pour soutenir leurs effets, le concours des fumiers d'étable est nécessaire. C'est par l'emploi alternatif ou simultané de ces deux agents, que l'on obtient les résultats les plus remarquables. Dans les pays où l'on en connaît le mieux le prix et l'usage, observe Pavis, on est resté convaincu que, comme pour l'emploi de la marne et de la chaux, l'union du fumier avec les cendres double réciproquement leur action, et que ce mélange accroît beaucoup la fécondité naturelle du sol.

L'agronome Schwertz professait une opinion analogue. Après avoir signalé l'application, alternative des fumiers et des cendres comme fort avantageuse, il ajoute: Il doit être plus profitable encore d'appliquer les deux engrais à la fois à la même terre, en proportionnant la quantité de chacun.

#### REVUE DE LA SEMAINE

Les journaux apportés d'Europe par les derniers bateaux, nous entretiennent souvent de la situation religieuse de l'Angleterre, notre mère-patrie. Il n'est point de semaines qu'il n'y soit question de la conversion au catholicisme de

quelques personnages anglais occupant soit un rang distingué dans l'Etat, soit un grade élevé dans la hiérarchie du clergé anglican. L'Eglise catholique y grandit beaucoup. Des couvents de religieux et de religieuses se fondent; des églises nouvelles se construisent; de nouveaux diocèses s'établissent; et à l'heure qu'il est on parle fortement de l'archevêque de Westminster, Mgr. Manning, comme devant recevoir dans quelques jours le chapeau de cardinal.

Où, nous le disons avec joie, l'Eglise catholique a fait d'immenses progrès chez ces anglais qui semblaient à jamais rivés à leurs erreurs. On a beau essayer de les dissimuler, pour ne pas soulever le fanatisme de quelques farouches protestants, on ne peut empêcher la lumière d'éclater. De toutes parts il est question de quelque adhésion nouvelle à l'Eglise romaine, de quelque deuil nouveau pour l'anglicanisme.

Mais d'où date donc ce retour au catholicisme de la protestante Angleterre? A qui les *papistes* (les anglais catholiques se font gloire de porter ce nom), à qui les *papistes* sont-ils redoutables, humainement parlant, de cette consolation procurée à l'Eglise catholique du dix-neuvième siècle, qui compte tant de douloureuses déceptions, et qui a été accablée de tant d'infortunes et de tant de déboires sur de si nombreux théâtres?

Nous allons répondre à ces questions en mettant sous les yeux de nos lecteurs l'analyse d'un remarquable ouvrage, dû à la plume pieuse et savante de M. l'abbé Madaune, de France, sur *IGNACE SPENCER et la renaissance du catholicisme en Angleterre*. Nous prenons cet analyse dans la *Bibliographie catholique de Paris*.

Vers 1830, commença en Angleterre cette crise religieuse qui dure encore et menace d'une ruine complète l'Eglise réformée. La Providence y mettant la main, il y eut alors une magnifique floraison de grandes âmes, un splendide épanouissement de génie. Que de science! que d'ardeur! que de sublimes enthousiasmes! Quels beaux tournois de la pensée et de la plume! Comme cette lutte de la vérité fut ennoblie par la sincérité des convictions et la délicatesse des procédés! Peu de siècles, assurément, offrent de tels spectacles. Mais pour bien juger celui-là, il ne faut pas seulement en considérer les dehors et les résultats sensibles. Quand les Hébreux combattaient dans la plaine et que Moïse restait sur la montagne, de quel côté se trouvaient les armes les plus triomphantes? La victoire ne venait-elle pas du sommet où le législateur, à genoux et les bras étendus, priait pour son peuple? Ainsi en fut-il dans la mémorable circonstance dont nous parlons. Pendant le conflit des *Tracts* (petits traités dans lesquels se discutaient les tendances catholiques), qui eut dans le monde entier son retentissement, un prêtre sorti des rangs de l'anglicanisme organisait, pour la conversion de ses chers compatriotes, la pacifique croisade de la prière. On saura gré à M. l'abbé Madaune d'avoir écrit la vie de ce religieux, et déjà l'on comprend le double titre qu'il a donné à son travail.

Georges Spencer, qui prendra plus tard le nom d'Ignace, naquit à Londres, le 21 décembre 1799. Son père, le comte John Spencer, était depuis quelques années lord de l'amirauté. Entouré d'une famille excellente, confié à une pieuse institutrice, l'enfant fut élevé dans la crainte de Dieu et l'horreur du mal. Cette première éducation ne fut pas sans influence sur le reste de sa vie. Mais, suivant l'usage du pays, à huit ans, il dut entrer dans un collège.... De 1814 à 1817, il étudia chez le clergyman Blomfield, qui devint peu après évêque de Londres. Cette direction lui fut gran-

dement avantageuse. Destiné par droit de naissance, c'est-à-dire comme le plus jeune parmi ses frères, à la carrière ecclésiastique, il trouva là une atmosphère qui lui convenait. L'université de Cambridge affaiblit ses bonnes dispositions, mais sans les paralyser complètement.

Il avait désormais une haute idée de l'honneur. A défaut de piété, ce fut ce qui le sauva. Quant à la gravité du sacerdoce, il ne la soupçonnait pas. Rentré dans sa famille, il se jeta, dit le biographe " avec toute la fougue d'un gentleman de dix-neuf ans, dans la grande vie anglaise; joies bruyantes et folles qui ne furent pas, de ces années précieuses l'époque la plus féconde ni la plus heureuse de sa vie." Non, car lorsque le silence succédait aux agitations du monde, une invincible mélancolie s'emparait de son âme. Sa légèreté était plus apparente que réelle. Il suivait du regard un idéal, très-vague encore, mais bien supérieur aux réalités de son existence. Ce fut dans cette situation d'esprit et de cœur qu'il visita pour la première fois la France, l'Italie et l'Allemagne. Les grandes cérémonies catholiques l'étonnèrent sans le toucher. Par contre, une scène dramatique, dans un théâtre de Paris, lui inspira une crainte très-vive des jugements de Dieu.

" A son retour en Angleterre, toujours flottant entre le plaisir et la vie sérieuse, toujours aimable pour les autres et mécontent de lui-même, il reçut le diaconat en décembre 1822. Il avait par conséquent vingt-trois ans. Bien qu'il n'eût gagné, il faut le croire, aucune grâce spéciale à son ordination, de cette époque datent, en lui, un changement très-sensible. Chargé d'une paroisse pendant l'absence du recteur, il se mit à évangéliser ses ouailles, avec un zèle digne d'une meilleure cause. Méthodistes, baptistes, anabaptistes et indépendants rencontraient en lui un adversaire énergique. " Ce serait fort bien, lui dit un docteur, si vos arguments pouvaient nous servir; mais ils ne sont bons " que pour les catholiques romains. " Cette observation fut pour le jeune diacre comme un coup de foudre. " Elle lui " sembla la réduction à l'absurde de toutes les idées de la " haute Eglise. " C'était sans doute un nouvel appel de Dieu. Rassuré néanmoins sur ses souples, il fut élevé à la prêtrise, dignité plus que doutée chez les anglicans; malgré leurs prétentions à la primitive orthodoxie, et devint recteur de la paroisse qu'il avait desservi par intérim. On lui proposa alors de se marier; il refusa, et il marcha désormais à pas de géant dans la voie de la perfection.

Cette sainteté antioipée appelait presque nécessairement la vraie lumière. Les inquiétudes revinrent; le jour se fit peu à peu; enfin quelques amis arrachèrent quelques lambeaux du voile qui couvrait ses yeux, et le catholicisme eut un membre de plus.

Nous voilà maintenant dans une phase nouvelle. Toute obscurité est dissipée, toute hésitation serait une faute. Dieu à servir, l'humanité à secourir et à éclairer, le ciel à gagner: il n'y a pas d'autre but pour le nouveau converti. A trente ans, il entre à Rome pour la seconde fois; deux années plus tard il est de retour à Londres, prêtre selon le rite de cette Eglise qu'il regardait jadis comme un repaire de superstitions. Pendant son séjour dans la grande ville des papes, une pensée domine toutes les autres dans son esprit; la conversion de l'Angleterre. Il y a intérêt de pieux personnages, avec lesquels il a formé une sorte de ligue qu'on peut appeler la ligue de prière. Il est décidé à poursuivre cet apostolat sur le sol même où il doit produire ses fruits. Quelques signes, du reste, dans la société anglaise encourageaient ses désirs et ses espérances. En même temps qu'il rêve le retour de son pays au catholicisme, d'autres, parmi les anglicans,

aspirent à ranimer, à refaire l'Eglise établie, qui ne leur paraît qu'un cadavre ou une ruine. Ces réformateurs sont jeunes, ardents, instruits. Ils s'appellent *Newman, Froude, Keble, Oakeley, Percival, Palmer*, etc., presque tous les docteurs et professeurs d'Oxford. Ils n'ont aucun attrait pour l'œuvre que médite Spencer, tant s'en faut; néanmoins, tout en repoussant l'idée d'abjuration, ils reconnaissent que le papisme a de bons côtés; que la réforme, telle qu'on la leur impose, ne manque pas de défauts; et ils entrevoient dans l'avenir la possibilité d'une amélioration de part et d'autre, et aussi d'un reprochement qui, en reliant les contrées catholiques aux contrées protestantes, rétablirait la paix dans les âmes et doterait le monde d'une prospérité jusque là inouïe. Ce merveilleux idéal les pousse à l'étude des origines chrétiennes, et ce travail, conduit par quelques-uns avec une grande sûreté de vue, les amène à des conclusions qui renversent beaucoup d'erreurs et dissipent beaucoup de préjugés. La presse se fait leur complice. Ils écrivent dans les journaux et dans les revues; ils publient des brochures. Toute une série de travaux sur les principes constitutifs de l'Eglise anglicane, sur son enseignement, sur sa discipline, paraît avec ce titre: *Traité pour le temps, Tracts for the time*. Une éloquence sobre et généreuse y est mise au service de la science. La nouveauté des aperçus y réveille les esprits endormis dans la routine. Toute l'Angleterre se passionne. Le vieil édifice de Luther, de Calvin et d'Henri VIII frémit sur ses bases. Et chaque jour amène de nouvelles recrues dans le camp des novateurs, que l'Eglise officielle qualifie de rétrogrades et poursuit avec quelque amertume. De ce nombre est un professeur de grande distinction, qui attachera son nom au mouvement, bien qu'il n'ait pas la hardiesse ou la conscience de le suivre jusqu'au bout. On a reconnu le docteur *Pusey*. Nous sommes en 1836.

De leur côté, les catholiques s'enhardissent et gagnent du terrain. Le parlement les écoute; le gouvernement ému par la voix d'*O'Connell*, leur rend justice en plusieurs circonstances; la reine les admet à l'université de Londres; leurs établissements sont en pleine prospérité. Un homme éminent, *Wiseman*, recteur du collège anglais, à Rome, va encore leur apporter l'appoint de son génie. Quant à *Georges Spencer*, plus heureux qu'on ne saurait dire, plus ardent que jamais, il demande sans cesse des prières dans sa patrie; en France, dans les pays-Bas, presque dans le monde entier; et de toutes parts on répond à son appel. L'Angleterre est devenue l'objet de continuelles supplications. Il semble qu'on veuille faire violence au ciel pour cette grande et belle contrée, autrefois la terre des saints.

Le vent souffle même si bien de ce côté, que les docteurs d'Oxford s'associent, à leur tour, et forment parallèlement une autre confrérie de la prière. C'est le dernier effort que Dieu demandait à la plupart d'entre eux. Désormais, entre adversaires qui se rencontrent suppliants presque pour la même cause, aux pieds du même Père, les distances ont disparu. *Newman* abjure. Plusieurs l'ont déjà précédé; beaucoup le suivent: parmi eux vingt-deux ministres et onze professeurs. Les plus illustres: *William Faber, Dalgairns, Oakeley, Ward, Grant, Ullathorne, Tulbot, Parsons, Seager, Simpson, Lockart, James Burton, Thomas King, Tickell, Bulland, Montgomery, Marshall, Browne, Northcote*, etc., entreront comme lui dans les ordres sacrés. D'autres, dans tous les degrés de la société, aux plus élevés surtout, gentlemen et ladies, se feront un honneur de marcher sous leur conduite. Un magnifique printemps ramène la Grande-Bretagne.

*Georges Spencer*, infatigable dans le bien, intrépide dans

le sacrifice, songe alors à une nouvelle immolation. Agé de quarante-six ans, il se fait passionné. Le voilà, sous le nom de *Père Ignace*, mendiant, prédicateur, supérieur de communauté. Mais il ne perd pas de vue la grande affaire de sa vie. Il avait établi la prière pour l'Angleterre dans les familles et dans les couvents; prêché dans les meetings et dans les chaires; intéressé, autant qu'il était en lui, l'opinion publique à son œuvre par des lettres, des explications, des refutations et des expositions qui avaient paru dans les journaux. Il visite avec quelque succès *John Russell, Clarendon, Palmerston*; il retourne à Rome et obtient plusieurs audiences de Pape, il passe en Autriche et gagne les bonnes grâces de l'Empereur.

Retré dans son pays, l'intrépide voyageur rencontre encore quelques hautes oppositions; mais il a bientôt la consolation d'y voir le catholicisme fleurir dans le calme. *Newman*, recteur de l'université de Dublin, fonde l'oratoire de Birmingham, et *W. Faber* celui de Londres. Plus jeune qu'eux, le *Père Dalgairns* médite sur le sacrement de l'Eucharistie avec une science pleine de piété et de charme. *Wiseman*, archevêque de Westminster, se repose de ses études, de ses controverses et des soucis de sa charge pastorale en écrivant *Fabiola*. *Manning* laisse entrevoir ce qu'il doit être un jour. Seul des chefs du *Tractarianisme*, *Pusey* résiste à la grâce et devient le centre d'un nouveau mouvement qu'on appellera le *ritualisme*. Mais le ritualisme n'est guère que l'aveu d'une défaite. Ses adeptes ne sont déjà plus anglais. Espérons que Dieu les conduira, eux aussi, au bercail.

Enfin l'apôtre de la prière a rempli sa mission. Le désir d'être un holocauste parfait pour le rachat de ses frères avait fait dire plusieurs fois à cette noble victime: "Etre oublié de tous, et mourir dans un fossé!" C'était une sorte de prédiction. Le Père Ignace se rendant à pied chez un de ses amis, tombe sur le chemin, foudroyé par la mort. L'Angleterre et l'Eglise ont un Augustin de moins, mais les annales de la sainteté ont un héros de plus à inscrire dans leurs pages à côté de Vincent de Paul et François-Xavier.

Maintenant la Grande-Bretagne compte 16 diocèses, 1,824 prêtres, 1,227 églises, chapelles ou stations, et un très grand nombre de communautés religieuses. Les catholiques ont pris place dans le Conseil privé, à la Chambre des Lords et à celle des Communes. Beaux résultats et grandes espérances!

— La question des écoles du Nouveau-Brunswick n'a pas été réglée aussi bien qu'on s'y attendrait généralement. Les prières des catholiques ont été à peu près écartées. La motion de *M. Cuvellon*, ou, en étant moins rude que celle de *M. Mackenzie*, n'aura probablement pas plus d'efficacités.

#### Conditions requises pour être électeur

Nous citons les clauses de la loi concernant l'élection des membres de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, qui ont rapport à la qualification des électeurs pour avoir droit de vote; elles se lisent comme suit:

7. Nul n'aura droit de voter à l'élection d'un membre de l'Assemblée législative de cette province, à moins qu'il ne soit, au moment de voter, inscrit comme propriétaire, locataire ou occupant, sur la liste des électeurs en force.

8. Nul ne sera inscrit sur la liste des électeurs, à moins qu'il ne possède les conditions suivantes:

1. Etre du sexe masculin, majeur, et sujet de Sa Majesté par naissance ou par naturalisation;
2. N'être frappé d'aucune incapacité légale;
3. Etre actuellement et de bonne foi propriétaire ou occupant

de biens-fonds estimés d'après le rôle d'évaluation en force, tel que revêtu s'il l'a été même seulement pour les fins locales, au montant au moins de trois cents piastres en valeur réelle, dans une municipalité de cité ayant droit d'élire un ou plusieurs membres de l'assemblée législative et de deux cents piastres en valeur réelle ou de vingt piastres en valeur annuelle, dans toute autre municipalité, ou qui est affecté à un autre usage.

Etre locataire de bonne foi, payant pour les biens-fonds un loyer annuel d'au moins trente piastres dans une municipalité de cité ayant droit d'élire un ou plusieurs membres de l'assemblée législative, et d'au moins vingt piastres dans toute autre municipalité; pourvu que ces biens soient estimés en valeur réelle d'après tel rôle d'évaluation; à au moins trois cents piastres dans une municipalité de cité ayant droit d'élire un ou plusieurs membres de l'assemblée législative, et deux cents piastres dans toute autre municipalité.

9. Lorsque deux personnes ou plus sont co-propriétaires, co-associés dans la propriété ou la possession, co-locataires ou co-occupants d'un bien-fonds évalué à un montant suffisant pour que la part de chacune lui donne le sens électoral, chacune de ces personnes sera électeur conformément à cet acte et sera inscrite sur la liste des électeurs. Celle dont la part ne s'élèvera pas au montant du cens électoral ne sera pas ainsi inscrite ni électeur.

La même règle est applicable aux co-locataires, relativement au montant du loyer qu'ils paient.

10. Néanmoins, si le bien-fonds est possédé ou occupé par une corporation, aucun des membres de la corporation ne sera électeur ni sera inscrit sur la liste des électeurs, à raison de ce bien-fonds.

**Du renouvellement des hypothèques dans le comté de Nicolet.**

Nous croyons rendre service à un grand nombre de nos abonnés du comté de Nicolet, en publiant les renseignements qui suivent, et qui ont été publiés dans le *Journal des Trois-Rivières* il y a quelque temps:

Les plans et livres de renvois officiels pour le comté de Nicolet ont été complétés et les détails fixés pour le renouvellement des hypothèques dans ce comté expireront le 15 juillet prochain.

Nous croyons utile de le rappeler à tous les détenteurs d'hypothèques, parce qu'outre ceux d'entre eux qui ne portent pas une grande attention aux changements opérés par les lois sont exposés à être pris par surprise et à perdre les privilèges et le rang de leurs hypothèques.

Le système d'enregistrement observé jusqu'aujourd'hui a, comme l'on sait, donné lieu de graves difficultés. Il reposait principalement dans le mode d'inscrire les hypothèques, sous le nom du propriétaire de l'immeuble. Et comme il y avait souvent des changements de propriétaires, il arrivait que les recherches devenaient difficiles à faire, qu'elles étaient coûteuses et incertaines, lorsqu'il y avait, comme, c'est souvent le cas dans une même localité, plusieurs personnes du même nom.

Pour parer à ces inconvénients le législateur a décidé d'intervenir en mode et de faire reposer l'inscription de l'hypothèque sur la désignation de la propriété par numéro, au lieu de la désignation de la personne, afin d'obtenir un signalement en quelque sorte immuable.

A cet effet, il a été établi des bureaux de Cadastres chargés de faire les plans de tous les villages, villes et paroisses de chaque circonscription d'enregistrement en assignant à chaque propriété un numéro, avec un livre de renvoi contenant le nom du propriétaire, la superficie de son terrain et sa désignation, afin d'éviter les erreurs ou de les corriger plus facilement quand elles existent.

Or les plans et livres de renvois pour le comté de Nicolet ont été terminés il y a près de deux ans et la loi oblige tous ceux en faveur de qui des hypothèques ont été consenties, s'ils veulent conserver le rang de leurs hypothèques, d'en renouveler l'enregistrement en donnant avis au registraire, dans l'espace de deux ans, à compter de la confection du cadastre, qu'ils ont une ou plusieurs hypothèques (suivant le cas) et qu'ils entendent que telles hypothèques reposent sur le numéro sous lequel la pro-

priété est désignée au plan et livre de renvoi officiels pour tel village, ville ou paroisse. Ce délai pour le renouvellement d'hypothèques sur les immeubles situés dans le comté de Nicolet expire le 15 Juillet prochain et ceux qui n'auront pas le soin de donner de tels avis avant cette date, sont exposés à voir leurs hypothèques prendre rang après toutes celles qui auraient été renouvelées en la manière que nous venons d'exposer.

Les commerçants et toutes les personnes familières avec la loi ne négligeront pas de se soumettre à ces formalités; mais les cultivateurs, sont exposés à mettre cela en oubli et dans certaines circonstances ils apprendraient peut-être avec stupéfaction, si nous ne leur rappelions, que leurs hypothèques au lieu de conserver le premier ou le second rang qu'elles avaient sont passées au dernier rang.

Nous ne pouvons terminer ces remarques sans regretter qu'il n'ait pas été pourvu par le législateur à un mode uniforme pour la tenue des registres à cet effet par les registraires. Celle-ci étant abandonnée à leur interprétation, il ne peut manquer de se trouver une variété regrettable dans la tenue de ces registres, chacun des registraires adoptant sans doute le mode qui lui paraît le plus profitable.

Si le législateur veut tirer le meilleur parti possible du nouveau mode d'enregistrement établi, et éviter les défauts et la confusion que présentaient le précédent, il doit mettre cette question à l'étude et la résoudre.

Il y aurait également lieu de s'enquérir si les privilèges établis par loi, en force depuis 1842, ressortent de la nature, même des choses et sont véritablement appuyés sur la justice et conformes à l'ordre social.

Mais nous laisserons pour le moment ces questions à l'appréciation de ceux que cela concerne plus particulièrement.

**Compagnie de viandes et produits canadiens**

Nous traduisons de la *Sherbrooke Gazette*:

Nous nous étions proposé depuis quelques semaines de donner à nos lecteurs un aperçu des opérations de cette compagnie, mais nous n'avons pas eu le temps. Hier, nous visitâmes les établissements de la Cie. et nous devons dire que nous fûmes étonnés de la somme d'ouvrage accomplie et de la grandeur et de l'étendue des affaires qu'elle expédiera quand son établissement sera en pleine opération. Comme la plupart de nos lecteurs le savent, la bâtisse principale est à trois étages en bois et mesure 335 pieds de longueur sur 85 de largeur; on dit que c'est la plus vaste construction des cantons de l'Est. Elle est divisée en différentes sections; celle du sud étant destinée à l'abattoir, et contiennent nombre d'inventions ingénieuses pour faciliter l'ouvrage, entre autres une voie ferrée élevée avec treuc pour y suspendre les animaux abattus et les transporter avec facilité et vitesse à aucune partie de la bâtisse. Dans un appartement voisin se trouve l'endroit droit pour l'emballage des viandes et la fabrication d'engrais artificiels.

La partie de l'édifice principal est occupée par les engins et bouilloires, etc., tandis qu'au centre ont été placées les machines à hacher, qui seront bientôt au chiffre de vingt, excédant le nombre de ces machines actuellement employées dans toute la Grande Bretagne, au dire du gérant. La cuisson est opérée au moyen de la vapeur venant des bouilloires, dont le surplus est destiné à chauffer l'établissement en se répandant dans des tuyaux en fer.

Le second étage est exclusivement employé à la préparation des viandes et à leur mise en boîtes et canistres.

C'est au troisième étage que se confectionneront ces boîtes et ces canistres.

A l'heure qu'il est, la compagnie a déjà expédié la viande de 500 bœufs et de 80 moutons, celle de deux à trois tonneaux de volailles et de gibier. Ces animaux ont été amenés des cantons de Stanstead, Barnston, Magog, Hatley, Compton, Ascote, Eaton, Newport, Clifton, Bury, Dudswell, Stoke, Westbury, Oxford, Brompton, Shipton, Melbourne et Cleveland. Quelques chars de bœufs, de langues, etc., ont été amenés de Hamilton et de Toronto, pour satisfaire à des demandes pressantes de Londres et d'Edimburg, attendu qu'il était impossible de se les procurer à cette saison. Les produits exportés en Angleterre sont:



RECETTES

Corps étrangers arrêtés dans la gorge

**Symptômes.** Le bœuf est, de tous les animaux domestiques herbivores, celui qui est le plus exposé à cette sorte d'accident, ce qui provient de ce qu'il saisit les aliments en masse et qu'il néglige de les mâcher; aussi arrive-t-il souvent que des corps assez volumineux, tels que les navets, les carottes, des betteraves, des pommes de terre, s'arrêtent dans un point, quelconque du conduit de l'œsophage. La présence de ces corps est annoncée par l'impossibilité ou la grande difficulté d'avaler les liquides et les solides; l'animal boit cependant; mais aussitôt que l'eau est avalée, l'œsophage se gonfle, et bientôt le liquide est rejeté par la bouche et les narines.

**Traitement.** Les habitants et les maréchaux de la campagne, dit M. Hurrel d'Arboval, exécutent la pratique barbare de broyer le corps étranger avec un maillet, en frappant sur la portion de l'œsophage où il est arrêté, et même en faisant appuyer un morceau de bois sur le côté opposé, afin de rendre les coups de maillet plus efficaces. Ce moyen réussit quelquefois; souvent même; mais il n'est pas le plus avantageux, car on ne peut briser le corps étranger sans meurtrir les parties voisines. De telles actes ne doivent pas figurer dans la chirurgie vétérinaire: il vaut mieux essayer d'abord d'ébranler le corps par des manipulations bien dirigées. Ces manœuvres ne réussissent-elles pas, on a recours à un autre procédé; on emploie un instrument nommé *poussoir* à raison de l'usage auquel il est destiné, et qui consiste en une baguette flexible, de la grosseur d'un pouce, longue d'environ 20 pouces; on fait des entailles à l'une des extrémités où l'on adapte un tampon de filasse ou d'étoffe recouvert d'un linge fin, le tout bien uni et fixé à une ficelle passant par les entailles; on enduit d'un corps gras le tampon et la baguette. Tout étant disposé, et l'animal assujéti debout, on lui fait avaler de l'huile, on lui étend la tête, on lui ouvre la bouche, on saisit la langue de la main gauche, on la sort, on introduit le poussoir; dès que le corps est ébranlé, et si peu qu'il soit déplacé, il disparaît et on retire l'instrument avec précaution.

Dans le cas où le corps étranger résiste, ou qu'il est placé dans un endroit inaccessible au poussoir, il faut tenter l'ouverture de l'œsophage, qui ne peut être pratiquée que par un vétérinaire.

Hydropisie de poitrine chez les bêtes à cornes

**Symptômes.** Les symptômes extérieurs de l'hydropisie de poitrine, chez les bêtes à cornes, peuvent se diviser en quatre périodes bien distinctes.

Première période. Respiration courte, pénible, et espèce de halètement qui augmente pendant le mouvement. Si l'animal se tient de préférence couché sur un flanc plutôt que sur un autre, c'est un signe qu'il n'y a de l'eau que d'un côté. On reconnaît qu'il y en a dans les deux lorsque l'animal ne peut rester couché ni sur le flanc droit, ni sur le flanc gauche. Il se repose presque toujours sur le plat du ventre; quelquefois il se couche un instant sur ses genoux repliés; mais il ne tarde pas à se relever. Chez les jeunes bêtes, on ne sent les battements de cœur que dans l'état de faiblesse; mais ils deviennent sensibles lorsque l'animal fait le moindre mouvement. Si l'on porte la main à la région du cœur, on y sent des espèces de globules qui roulent et changent de place; on entend en même temps des gargouillements dans la cavité de la poitrine: c'est à ces symptômes que l'on reconnaît l'hydropisie de poitrine. Le pouls est irrégulier, et un peu plus rapide que chez les vaches en santé. Les parties environnantes des yeux et du nez, la bouche, les gencives, la langue, etc., sont pâles et bouffies; les yeux sont caves, ternes et humides; l'intérieur du nez est enduit d'une humeur visqueuse, et la bouche remplie d'une salive dégoutante; les dents incisives sont déchaussées et ébranlées. L'animal se tient toujours debout pendant la nuit, ou se relève immédiatement lorsqu'il se couche en ruminant; cette fonction est aussi moins fréquente que dans l'état de sa santé. Le lait diminue chez les vaches. Ces symptômes durent quelques semaines.

Seconde période. Toux rauque et sèche. La respiration devient plus accélérée et plus courte, et l'animal commence à battre des

flancs. Si la toux se joint à ces symptômes, c'est un signe que l'eau a pénétré dans la substance du pœumon. Les battements de cœur sont quelquefois sensibles au côté droit de la poitrine, et l'on sent en même temps au côté gauche un battement notable produit par un corps dur et volumineux. Le lait est tari; la bouche se remplit de mucosités.

Troisième période. La toux est plus violente; la respiration très-pénible et râlante. L'haleine est fétide; l'animal perd l'appétit et devient de plus en plus maigre.

Quatrième période. L'animal a tout à fait cessé de manger et de ruminer. Son pœul devient de plus en plus dur et petit; des mucosités fétides, claires, rougeâtres et brunes, lui coulent du nez; sa poitrine râle, et il ne tarde pas à périr suffoqué.

**Causes.** Cette maladie est presque toujours la suite d'une inflammation des plèvres, c'est-à-dire des membranes qui tapissent la poitrine.

**Traitement.** L'hydropisie de poitrine chez les bêtes à cornes et généralement regardée comme incurable. Cependant, un médecin allemand, M. Lux, prétend avoir employé avec beaucoup de succès le carbonate de potasse dans le traitement de cette maladie. "Je guéris, dit-il, l'hydropisie de poitrine avec du carbonate de potasse, sans le secours d'aucun autre médicament. La dose pour un animal adulte est de 1 once, que j'administre, moitié le matin, moitié le soir, dans une chopine d'eau. L'expérience m'a appris que des doses moins fortes seraient insuffisantes. Une demi-once par jour suffisent pour les animaux qui ont moins de six mois; mais, passé cet âge, il faut leur en donner 1 once. L'amélioration ne tarde pas à se déclarer; la respiration devient plus libre, la toux diminue, l'appétit revient, l'animal se remet à ruminer, la sécrétion du lait reprend son cours chez les vaches, et la guérison est complète au bout de quatorze jours."

GRAINES DE TABAC  
CONNECTICUT

(à larges feuilles)

LATAKIA

(du Mont Liban)

A vendre au Bureau de la Gazette des Campagnes. Ceux qui feront au soussigné l'envoi de douze centimes en estampilles de Poste, par lettre affranchie, recevront par le retour de la Malle un paquet de chacune de ces deux espèces de Graines de Tabac.

FIRMIN H. PROULX,

Ste. Anne de la Pocatière

MAISON A VENDRE, OU A LOUER

La Soussignée offre en vente ou à louer une magnifique maison neuve de 40 pieds de longueur sur 30 de largeur, à deux étages. Cette maison, située au centre du village de Ste. Anne de la Pocatière et à quelques arpents de l'Eglise, du Collège et du Couvent, est avantageuse pour y établir un magasin. Pour informations s'adresser, à Ste. Anne de la Pocatière, à

DME. VVE. FIRMIN POTVIN.

Ste. Anne, 25 février 1875.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à MIDI,

VENDREDI

Le 10 MARS,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé pour la saison de navigation de 1875; tous les quinze jours, aller et retour, entre la RIVE SUD DU FLEUVE ST. LAURENT, comme il est dit ci-dessous, et BERSIMIS, et MOISIS, sur la RIVE NORD, pendant la SAISON DE NAVIGATION DE L'ANNÉE 1875.



Le transport sera fait en vaisseau à voile, suffisamment équipé, et sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes, en tout temps, pendant la durée du contrat.

Le point de départ pendant la saison sera soit Rimouski, le Bic, la Pointe-au-Père, Ste. Luce, Ste. Flavie ou Métis, comme il sera ci-après déterminé.

On devra partir de la Rive Sud le 1er et le 15 de chaque mois, si le temps le permet, pendant la saison de la navigation, c'est-à-dire du mois d'avril au mois de novembre inclusivement et se rendra à Bersimis, et de là à Moisie, attendant à Moisie douze heures, s'il en est requis, et retourner *viâ* Bersimis au point de départ sur la Rive Sud du Fleuve St. Laurent, avec la plus grande célérité possible.

On pourra exiger que le contracteur échange les malles à Trinity Bay, à la Pointe des Monts aux Sept Iles et autres endroits sur la Rive Nord entre Bersimis et Moisie. Le transport des malles entre les Bureaux de Postes, à chaque extrémité du parcours et le vaisseau de la malle et aux points intermédiaires sera à la charge du contracteur.

Des avis imprimés contenant plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus et des blancs de soumissions peuvent être obtenus, aux Bureaux de Poste de Rimouski, Bic, Pointe-au-Père, Ste. Luce, Ste. Flavie et Métis, ou au Bureau du Soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,  
Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
Québec, 19 février 1875.

**NOUVEAUTÉS MUSICALES**

**PLAISIRS CHAMPÊTRES**

QUADRILLE ÉLÉGANT COMPOSÉ PAR G. McNEIL

Organiste de N. D. de Lévis.—Prix: 75 centins.

N. B.—Ce quadrille est orné d'un magnifique portrait de son Excellence le Lieutenant-Gouverneur R. E. CARON.—Joué au Bal annuel de son Excellence, il est devenu le quadrille à la mode et fait les délices des salons de Québec.

LA VIE DE  
**Delle. ALBANI**

(EMMA-LAJEUNESSE)

contenant le portrait et l'autographe de cette célèbre Artiste.

Par NAPOLEON LEGENDRE.—Prix: 25 centins

En vente chez

A. LAVIGNE, Editeur de Musique,  
111 rue St. Jean  
(Banque d'Épargne) Québec.

**ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENTS**

A VENDRE PAR

**AUGUSTE DUPUIS**

PÉPINIÉRISTE

Village des Aulnaies, St. Roch, Comté de l'Islet

J'ai un magnifique assortiment d'arbres fruitiers et d'ornements que je pourrai livrer au mois de mai prochain, à ceux qui en feront la demande d'ici au 15 mars prochain.

Les pommiers originaires de Russie, méritent d'avoir une place dans tous les vergers. Ceux que j'ai en pépinière sont des variétés les plus profitables et qui résistent le mieux à notre climat.

AUGUSTE DUPUIS, Pépiniériste.

Village des Aulnaies, Février 1875.

**LA "BRITON"**  
ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,  
Directeur-Gérant, Montréal.  
F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences.

**MUSIQUE NOUVELLE!!**

MUSIQUE VOCALE:

Les deux mères .....	Boissière .....	25
Histoire d'oiseau .....	" .....	25
La chasse aux papillons .....	" .....	25
Noble coursier .....	Henrion .....	35
Mademoiselle .....	Boissière .....	25
Pauvre rosu .....	M. A. D. .....	25
Amour et prière .....	Lachman .....	35
Les lunettes magiques .....	Gariboldi .....	50
Le dernier de l'orpheline .....	Boissière .....	25
La fauvette et la prison .....	" .....	25
Les trois gâteaux .....	" .....	25
L'Alsacien pleure: elle prie, elle attend! .....	Ben. Tayoux .....	40
A-Saint-Blaise .....	Pessard .....	30
Chanson de Jean Prouvaire .....	Holmès .....	50
Amour et caprice .....	Bovery .....	25
Chanson d'été .....	Rupès .....	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Le lys .....	Spindler .....	40
Transports joyeux .....	Lambert .....	85
Souviens-toi .....	Spindler .....	40
Les marguerites .....	" .....	40
Andalusin, valse .....	Pénavaire .....	75
Les gondoles .....	Delorme .....	50
Heures heureuses .....	" .....	50
Chant du Lazzarone .....	Kowalski .....	70
Paysane .....	Marmontel .....	75
Bergère .....	Kowalski .....	60
Rose des Alpes .....	Spindler .....	40
Bouquet de violettes .....	" .....	40
Feuilles d'automne, valse .....	Dauids .....	70
Nuit d'Asie .....	Marmontel .....	75
Pauvre fleur .....	Spindler .....	40
Feuilles d'automne .....	Kowalski .....	60
Méditation .....	" .....	60
Sur l'Adriatique .....	" .....	60
Dreaming on the lake .....	Lott .....	80
Nuit et jour, valse .....	Lamothe .....	80
La jolie hongroise, valse .....	Fischer .....	60
Colombino, Polka .....	Dessaux .....	50

En vente chez

**A. LAVIGNE**

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique  
111 rue St. Jean, QUÉBEC.

**DEPARTEMENT DES DOUANES**

Ottawa, février, 1875.

L'ESCOMTE autorisé sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 per cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.